

Mérignac - Extension M.S.F. Logistique
CONVENTION DE CESSION DU 23 JUILLET 2010
Fondation MEDECINS SANS FRONTIERES / CUB
Avenant N° 1

Entre :

Monsieur Jean-Paul DIXMERAS, représentant la Fondation Médecins Sans Frontières
sise 8 rue Saint Sabin 75011 PARIS,

et

La Communauté Urbaine de Bordeaux - Etablissement Public Administratif créé par la
Loi N° 66.1069 du 31 décembre 1966 et les décrets des 11 septembre et 27 novembre
1967, devenu Etablissement Public de Coopération Intercommunale conformément à la
loi N° 92.125 du 6 février 1992, dont le siège social est à Bordeaux - Esplanade Charles
de Gaulle,

Vu la Convention de cession signée le 23 Juillet 2010, relative à l'acquisition d'un terrain
situé à Mérignac, d'une superficie de 30 288 m², pour permettre l'extension de MSF
Logistique,

Considérant, la Loi de Finances rectificative pour 2010 portant réforme de la TVA sur
les opérations immobilières des Collectivités,

L'article 6 " Prix de la Vente Eventuelle " ce la convention du 23 Juillet 2010 est
modifié comme suit :

*"La vente si elle se réalise aura lieu au prix de 48 € H.T le m² pour le terrain
constructible de 23 688 m², et 24 € H.T le m² pour le terrain en zone non aedificandi
de 6 600 m², soit, avec application de la TVA/marge, un montant total T.T.C de
1.457.035,68 € (un million quatre cent cinquante sept mille trente cinq euros et soixante
huit centimes) dont 161 644,31 € (cent soixante et un mille six cent quarante quatre
euros et trente et un centimes) au titre de la T.V.A/marge".*

Les autres articles demeurent inchangés.

Fait en 3 exemplaires, le

Pour la Fondation M.S.F.

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux
Le Vice Président

J.P DIXMERAS

J.C. BRON